

Université de Genève
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Les Entrevues de LIFE
"Cause, tu m'intéresses ?"
Jeudi 17 mars 2016

Intervention de Annick Perriollat

Dans l'établissement où j'exerçais, le Lycée Louis Lachenal, un lycée général et technologique, près d'Annecy, nous avons élaboré, il y a dix ans, un dispositif pédagogique spécifique. Ce dispositif est toujours fréquenté par de nombreux élèves. Il s'agit d'entretiens individuels :

- entre un élève et un professeur, ou Conseiller Pédagogique d'Éducation, (CPE)
- le professeur ou le CPE n'a pas en charge l'élève dans sa classe,
- l'entretien se déroule en dehors des heures de cours, il dure 20 minutes,
- l'élève choisit lui-même de venir et aborde ses préoccupations scolaires,
- le professeur ou le CPE intervient en écho aux propos de l'élève.

La venue répétée et massive des élèves, la lucidité, la franchise, l'intensité des propos qu'ils ont tenu dès le début de cette expérience m'ont conduit tout d'abord à un travail de recherche dans le cadre d'un Master à l'Université de Lyon. Ce travail a mis en évidence les conditions favorisant cette parole. (le mémoire du Master s'intitule : "À la marge de l'institution, des entretiens proposés aux élèves pour construire un rapport au travail et à l'école"). La réflexion ne s'est pas arrêtée là. Elle a interrogé la fonction remplie par cette pratique dans le cadre scolaire. Les conclusions obtenues font l'objet d'un ouvrage pédagogique paru chez ESF l'été dernier, intitulé : "Un temps pour apprendre, Quand la parole ouvre l'accès aux savoirs".

C'est-à-dire, cet ouvrage propose de conceptualiser ce temps de parole des élèves pendant l'entretien comme un temps spécifique dans le cursus des apprentissages.

En quoi ce temps, temps de parole des élèves, relève-t-il de la compétence, c'est-à-dire du champ d'action des enseignants ?

Lorsque, dans une petite salle, il s'assied en face de l'élève, après avoir fait son cours, en dehors de toute attente de production ou de résultat, nullement préoccupé par la question de l'évaluation, le professeur installe un temps dévolu à autre chose. Par là même, il concrétise le fait qu'un temps s'étire entre le cours présenté en classe, et la leçon comprise et retenue ou la copie rendue.

Dans le cadre de l'entretien, le professeur est présent, il s'efface pour que l'élève prenne lui-même les manettes, aborde lui-même ce pour quoi il est venu. Le professeur se met en retrait, pour laisser émerger la parole de l'élève. Celui-ci expose ses préoccupations scolaires, peut-être ce qu'une discipline évoque pour lui, peut-être tous les malentendus entre les attentes institutionnelles et ce qu'il en a compris, peut-être ses peurs, peut-être l'absence totale de signification pour lui d'un cours, ou du travail scolaire, ou de sa présence à l'école. Ici, il parle, le professeur écoute, prend en

considération l'élève dans ce qu'il dit. Naît alors un dialogue, le professeur réagit à partir des propos entendus : il peut conduire l'élève à s'interroger sur ce qu'il vient de dire, à chercher des solutions aux problématiques abordées. C'est ainsi que dans ce cadre, l'élève essaye, se trompe, analyse, recommence, répète, recherche, s'interroge, se décourage et rebondit. C'est-à-dire, l'élève, ici en présence du professeur, découvre (ou retrouve) et met en pratique le processus qui conduit à apprendre. Autrement dit, dans le cadre de l'entretien, le professeur ouvre, en s'y impliquant, l'espace de travail de l'élève. Et c'est ainsi que ce temps relève de sa compétence.

Cette compétence peut être qualifiée de technique : elle décline les ingrédients de l'apprentissage, qui nécessite un temps à part entière entre l'exposé d'un cours par le professeur, et une production par l'élève.

En dehors de cet aspect méthodique, le professeur fait preuve d'une autre compétence, que je qualifierai d'humaine. Le professeur prend en compte le propos de l'élève. Il ne juge ni n'évalue, il prend. C'est la base du travail conjoint de l'élève et du professeur, non pas en terme d'approbation ou de désapprobation, mais en terme de "matière première". La réflexion, ou le travail, ou le débat prend naissance sur le propos de l'élève. Le professeur est là pour que l'élève tente, se lance, essaye. En l'absence de toute évaluation, peu à peu, l'élève prend confiance pour expérimenter. Peu à peu, il découvre que ce qui vient de lui est susceptible de le conduire à comprendre, à apprendre, à savoir, à trouver. Alors, il prend confiance en ce qui vient de lui, c'est-à-dire, il prend confiance en lui. Le professeur, par la seule prise en considération des propos de l'élève, participe à la fabrication de la confiance en lui de l'élève. La compétence de l'enseignant est celle qui délaisse le verdict "l'élève n'a pas confiance en lui" pour participer à la fabrication de cette confiance.

Enfin, une dernière compétence est abordée ici. Elle pourrait être qualifiée d'institutionnelle. L'analyse de ce qui se passe au cours des entretiens a montré qu'une forme particulière de relation s'établit entre l'élève et le professeur, ou le CPE. Ici, chacun entend les propos de l'autre pour ce qu'ils sont, privés de toute interprétation, enjeu, jugement de valeur, affect. Il y a une adéquation forte entre le dit et le reçu. Et chacun adhère aux propos de l'autre. Non pour les accepter systématiquement sans débat ni échange, mais en leur accordant crédit. Peu à peu l'élève trouve du sens et entérine les propos du professeur, tout autant que le professeur valide l'élève non dans ses résultats, mais dans sa démarche. Cette bonne intelligence entre le professeur, qui représente aux yeux de l'élève l'expertise du savoir, et l'élève qui s'engage dans une démarche conduit l'élève sur le chemin du savoir. C'est là qu'à mes yeux réside l'autorité, cette force édicatrice entre deux êtres qui se respectent.

Ainsi, au cours des entretiens, la parole des élèves conduit à

- la découverte et la mise en pratique des ingrédients pour apprendre,
- la confiance de l'élève en ses propres moyens pour entreprendre et réaliser,
- la mise en place de l'autorité qui valide les savoirs transmis et acquis.

Alors, de mon point de vue, donner dans ce cadre la parole aux élèves relève de la compétence des enseignants. Lorsqu'il met en pratique ces compétences-là, le professeur n'est plus dans l'injonction "mets-toi au travail", il construit avec l'élève les conditions requises pour qu'il travaille, qu'il apprenne.

C'est ainsi que ce dispositif s'inscrit à mes yeux dans la mission des professeurs. Ce qui ne va pas sans poser de questions. Par exemple : quelle formation pour cette pratique ? Concerne-t-elle tous les enseignants ?

Je vais m'attacher aux questions à l'ordre du jour.

Ce dispositif est-il viable ?

Le dispositif fonctionne au lycée Louis Lachenal depuis 10 ans, ce qui met en évidence une

certaine viabilité. Plusieurs facteurs sont susceptibles de l'expliquer.

Une dynamique a été maintenue continûment autour de cette pratique :

- par une vie très conviviale et très réflexive de l'équipe,
- par des contacts réguliers avec des universitaires,
- par des travaux de recherche.

Par ailleurs, la motivation de l'équipe est en lien avec la pratique même : la sensation d'être là où il faut, juste et efficace dans son travail, la curiosité aiguisée par les propos des élèves, peut-être tout simplement un plaisir retrouvé dans un métier qui côtoie trop souvent le marasme. Pour autant, l'essoufflement d'une équipe qui assure la totalité des tâches est de l'ordre du possible. Se pose aussi la question de son devenir, lorsque les membres les plus actifs ne seront plus en mesure d'assumer le fonctionnement du dispositif. La question est aujourd'hui posée d'envisager une recherche sur la transformation de ce dispositif artisanal en dispositif institué dans l'établissement.

Ce dispositif est-il vivable ?

Au moment de son implantation dans l'établissement, ce dispositif a généré différents types de réaction :

- Des collègues ont été inconditionnels dès le début, exprimant par exemple un soulagement devant une ressource nouvelle à offrir à des élèves avec lesquels ils se sentaient démunis.
- À l'opposé, des réactions de refus ont parfois été virulentes. Des collègues n'acceptaient pas que "leurs" élèves parlent à "d'autres profs".
- Par ailleurs, le dispositif est resté méconnu ou mal compris pendant plusieurs années.

Au cours de ces années, la communication du travail accompli en entretien n'a cessé d'être une préoccupation pour les professeurs et les CPE animant ce dispositif. Aujourd'hui, sa place est trouvée : il s'agit d'une ressource pédagogique connue et mieux comprise de tous (élèves, professeurs, parents) et accessible à tous les élèves.

Le dispositif est bien perçu au lycée :

- par les élèves : ce qu'ils mettent en évidence par leur venue massive et par les bilans qu'ils dressent en fin d'année scolaire.
- par les professeurs : l'idée est maintenant acquise d'une ressource que chacun choisit ou non d'utiliser, de la façon qui lui convient.

Une préoccupation constante dans l'équipe, des échanges réguliers avec tous les membres de l'équipe éducative ont construit peu à peu la place du dispositif dans l'établissement : la compréhension et l'acceptation d'un lieu de parole des élèves, dont la vocation n'est pas un travail disciplinaire, ni une quelconque remédiation, mais la mise en route des apprentissages.

Pour conclure, je pense que dans ce contexte particulier d'entretiens, la parole des élèves est fondatrice des savoirs, comme ces quelques propos l'ont montré. Au-delà, je souhaite attirer l'attention sur deux aspects de cette pratique :

- L'élève apprend aussi quelle est sa propre place dans une relation humaine. À un moment, il est celui qui prend les manettes. Ainsi, il apprend que quelque soit le contexte, chacun a un rôle actif, et c'est cette découverte qui l'engage sur la voie de l'autonomie.
- La relation individuelle, dans ce cadre, insuffle à l'apprentissage, une dimension humaine